

Académie des César Dispositifs de visionnage César 2022-2023

Dispositifs de visionnage César 2022-2023 :

En vue du prochain vote pour les César 2023, tous les longs métrages éligibles soit au César du Meilleur Film 2023, soit au César du Meilleur Film Étranger 2023 ont la possibilité (facultative) de présenter leur film aux membres votants de l'Académie des César (à jour de leur cotisation) selon les 3 choix proposés ci-dessous :

- Mise à disposition de votre film sur la Plateforme de Visionnage César 2023;
- Envoi postal d'exonération (dans le cas où votre film est encore à l'affiche);
- Envoi postal d'invitation à une projection privée de votre film.

Inscription:

- Plateforme de visionnage :
 - Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre 2022, via le bon de commande en page 3.
 - La plateforme sera disponible pour les membres de l'Académie dès octobre. Une mise à jour des films disponibles sur la plateforme aura lieu toutes les semaines suivant cette date. Par mesure d'équité, un simple mail sera envoyé aux membres de l'Académie avec la liste des films disponibles chaque semaine.
- Envoi d'exonérations / d'invitations à des projections privées :
 - Inscriptions ouvertes jusqu'au 3 janvier 2023, via le bon de commande en page 4.
 - Envoi des exonérations ou invitations pour des projections privées par courrier à partir du 14 novembre 2022, date à laquelle sera arrêtée la liste complète des membres votants de l'Académie pour l'année à venir.

Coût d'inscription :

- Plateforme de visionnage : 1 300 € HT (soit 1 560 € TTC) pour chaque film ajouté
- Envoi d'exonérations / d'invitations à des projections privées :
 - Ecopli en nombre (livraison J+2 à 4) : 3 500€ HT (soit 4 200 € TTC)
 - Lettre prioritaire (livraison J+1): 4 100€ HT (soit 4 920 € TTC)

PLATEFORME DE VISIONNAGE

Éléments à fournir :

- **Fichier vidéo**: Fichier Apple ProRes 4.2.2 à 23'98 ou 24 images/s (fichier vitesse source du film), son stéréo (avec sous-titres incrustés à l'image dans le cas d'un film étranger ou d'un film avec sous-titres partiels) > dépôt via serveur Aspera. Les fichiers Apple ProRes à 25 images/s seront acceptés seulement s'il s'agit de la cadence source.

- Visuels :

Affiche du film	Format : ratio compris entre 2/3 et 3/4 Largeur conseillée : 400 px Valeur par défaut : 400x600px
Images carrousel (visuel du film) >> 5 max	Format : ratio compris entre 1,77 (16/9) et 2,35 Largeur conseillée : 1920 px Valeur par défaut : 1920x1080px

- **Synopsis**: merci de fournir un synopsis du film de 700 caractères max (espaces compris)
- Optionnel : d'autres éléments complémentaires peuvent être rajoutés sur la plateforme pour enrichir votre page : making-of, planche décors, planche costumes, scénario, bande originale, biographie du réalisateur·trice...

Détails techniques :

- Sécurisation du visionnage :
 - DRM Hollywoodiennes (Fairplay, Playready et Widevine) mise en place pour chaque visionnage.
 - Watermark en continu sur le film indiquant le nom et l'identifiant du membre de l'Académie, position verticale centré à gauche du film.
 - Carton « antipiratage » inséré au lancement de chaque film.
 - Incrustation antipiratage à l'image selon le souhait de l'ayant-droit (Inscription : « Film réservé aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, reproduction interdite ») >> cf bon de commande.
 - Codes de connexion : chaque membre pourra utiliser ses codes personnels sur 5 adresses IP maximum.

- Disponibilité des films :

- Tout film rajouté sur la plateforme sera disponible pour une durée de 2 ans afin que les membres de l'Académie puissent y accéder également après la Cérémonie pour revoir un film. L'Académie des César étant une Académie de professionnels du cinéma, l'accès aux films sur une plus longue durée que les mois du vote constitue pour eux un véritable outil de travail.
- Nombre de visionnages selon le souhait de l'ayant-droit, à définir sur le bon de commande.

Visionnage des films :

- Plateforme de visionnage en ligne sur internet.
- Application mobile dédiée (iOs / Android) avec possibilité de visionnage hors ligne.
- Application Desktop dédiée pour visionnage hors ligne.
- Application TV dédiée (Apple TV / Android TV / LG TV / Samsung TV)

ENVOI D'EXONÉRATIONS OU D'INVITATIONS À DES PROJECTIONS PRIVÉES

Détails techniques :

- Visuel du carton d'invitation :
 - o Format 10,5 x 21,5 cm maximum (format enveloppe américaine), poids max 15gr.
 - Recto seul, recto/verso, brochure (4 faces, 2 pages) >> dans le cas de dimensions augmentées ou poids supérieur à 15gr, merci de nous contacter.
 - Doit contenir le logo César que l'Académie vous fournira au moment de la réception de votre bon de commande.
 - Le visuel doit être envoyé à l'Académie avant impression pour validation.
 - o L'ayant-droit est en charge de l'impression du carton.
- Envoi:
 - o Livraison des cartons d'invitations par l'ayant-droit directement chez le routeur
 - Fourniture des enveloppes par l'Académie
 - 2 jours de mise sous pli sont nécessaires entre la réception des cartons d'invitations chez le routeur et l'envoi
 - o Envoi par le routeur en fonction du tarif choisi

Contact:

Académie des César Elodie Saura 01 53 64 05 26 elodie.saura@academie-cinema.org

BON DE COMMANDE PLATEFORME DE VISIONNAGE À renvoyer avant le 15 décembre 2022

ATTENTION! UN SEUL BON DE COMMANDE PAR FILM

Tarif unitaire: 1 560 € TTC (soit 1 300 € HT) Ce tarif comprend le développement de la plateforme, toutes les améliorations nécessaires, l'encodage du film, son stockage et la bande passante utilisée. Titre du film : Nom de la société : N° TVA Intracommunautaire : Nom du contact : Adresse de la société : CP - Ville : N° de téléphone : Adresse Email du contact : Notre société souhaite inclure le film précité sur la Plateforme de Visionnage César 2023. En conséquence, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de 1 560 € CORRESPONDANT AU MONTANT TTC DE LA COMMANDE et libellé à l'ordre de l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CINEMA (A.P.C.). Attention: TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN CHÈQUE POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE. J'ai bien noté que tout film ajouté sur la plateforme sera disponible en visionnage pour une durée de 2 ans. Merci de bien noter nos choix suivants : Choix du nombre de visionnages de notre film pour chaque utilisateur de la plateforme : Non limité ☐ 5 fois ☐ 3 fois Choix du mode d'apparition de l'inscription antipiratage (« Film réservé aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, reproduction interdite ») (veuillez noter également qu'un watermark en continu sera automatiquement appliqué à chaque visionnage pour chaque utilisateur): ☐ Pas d'incrustation du libellé antipiratage ☐ Incrustation trois fois (début/milieu/fin) du libellé antipiratage (1 min en haut de l'écran) ☐ Incrustation intermittente du libellé antipiratage (1 min toutes les 10 min en haut de l'écran) Incrustation continue du libellé antipiratage en haut de l'écran Dès réception de votre commande, un mail vous sera envoyé vous indiquant la marche à suivre pour fournir le fichier de votre film afin que celui-ci puisse être inclus sur la plateforme de visionnage César 2023 : Fichier Apple ProRes 4.2.2 à 23'98 ou 24 images/s (fichier vitesse source du film), son stéréo (avec sous-titres incrustés à l'image dans le cas d'un film étranger ou d'un film avec sous-titres partiels) Nous avons bien noté que toute commande passée ne pourra être annulée. Nous avons bien noté que nous recevrons une facture dès encaissement par l'Association pour la Promotion du Cinéma. L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue responsable que des prestations qu'elle fournit, à l'exclusion de toutes autres, y compris celles qu'elle facture. La responsabilité de l'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut donc être recherchée en cas notamment de retard de livraison de la plateforme imputable au prestataire. Cela étant, il est expressément convenu que la responsabilité de l'Association pour la Promotion du Cinéma est limitée, en tout état de cause, pour chaque commande considérée au montant des prestations facturées et encaissées. Fait à...., Le.... Cachet Signature

DÉTAILS TECHNIQUES

L'offre proposée comprend les prestations suivantes :

CRÉATION DE LA PLATEFORME

réalisée par



- Développement et hébergement d'une plateforme dédiée spéciale César
- Stockage et diffusion des vidéos via la solution française Kinow, en 3 qualités (2 HD et 1 SD)
- Protection des vidéos par DRM (Flairplay, Playready & Widevine) + watermarking
- Développement des applications mobiles Android et IOS
- Développement des applications TV et Desktop

MISE AUX NORMES DU FICHIER

réalisée par

TITRAFILM

- Encodage selon les normes de la plateforme de visionnage
- Vérification des fichiers encodés
- Insertion d'un carton d'avertissement antipiratage au lancement du film
- Insertion d'une mention antipiratage suivant le choix de l'ayant-droit

CRÉATION DE LA FICHE FILM

À partir de la fiche signalétique remplie par chaque ayant-droit, l'Académie des César va établir la fiche film accompagnant chaque visionnage :

- Affiche du film
- Synopsis du film
- Bande annonce
- Fiche artistique et technique validée pour les César

BON DE COMMANDE INVITATIONS/EXONÉRATIONS

À renvoyer avant le 3 janvier 2023 (et au plus tard 72h avant la date d'envoi souhaitée)

ATTENTION: envoi d'invitations/exonérations possible qu'à partir du 14 novembre 2022 Film(s): Date souhaitée d'envoi des invitations/exonérations : Si envoi d'exonération pour un film encore en salle : Date de sortie du film : Si envoi d'invitation à une projection : Date(s) de projection : Nombre de projections : Lieu de la projection : Nom de la société : N° TVA Intracommunautaire : Nom du contact : Adresse société : CP - Ville : N° de téléphone : Adresse Email : Notre société souhaite réaliser 1 mailing au tarif unitaire par mailing de : 4 200 € TTC (soit 3 500€ HT) pour un Tarif Ecopli (20gr) 4 920 € TTC (soit 4 100€ HT) pour un Tarif Prioritaire (20gr) En conséquence, nous vous prions de trouver ci-joint un chèque de CORRESPONDANT AU MONTANT TTC DE LA COMMANDE et libellé à l'ordre de l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CINEMA (A.P.C.). Nous avons bien noté que nous recevrons une facture dès encaissement par l'Association pour la Promotion du Cinéma. Attention: TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN CHÈQUE POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE. L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue responsable que des prestations qu'elle fournit, à l'exclusion de toutes autres. La responsabilité de l'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut donc être recherchée en cas notamment de retard et/ou de défaut de livraison imputable à La Poste ou résultant de changements d'adresse de ses membres qui ne lui auraient pas été communiqués. Cela étant, il est expressément convenu que la responsabilité de l'Association pour la Promotion du Cinéma est limitée, en tout état de cause, pour chaque commande considérée au montant des prestations facturées et encaissées. Fait à....., Le....

Cachet

Signature